Zeitschrift: Le tracteur : périodique suisse du machinisme agricole motorisé

Herausgeber: Association suisse de propriétaires de tracteurs

Band: 16 (1954)

Heft: 6

Rubrik: Des bonnes intentions à l'action!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

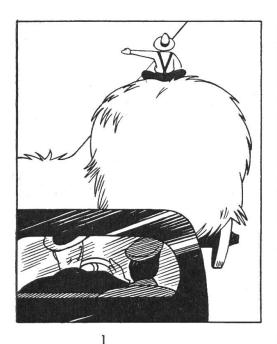
Download PDF: 11.12.2025

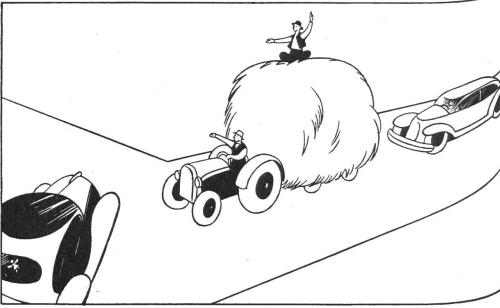
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des bonnes intentions à l'action!

Donnons la preuve que nous tenons ce que nous avons promis!

En 1953, la Conférence suisse pour la sécurité routière a lancé pour la première fois une action de propagande en faveur de la prévention des accidents avec cette consigne: «Observez les lignes de sécurité!»





Cette même Conférence se réunissait de nouveau le 24 mars 1954, à Berne. L'assemblée, qui comprenait plus de 200 participants, décida à l'unanimité de donner à tous les usagers de la route le mot d'ordre suivant

pour 1954:

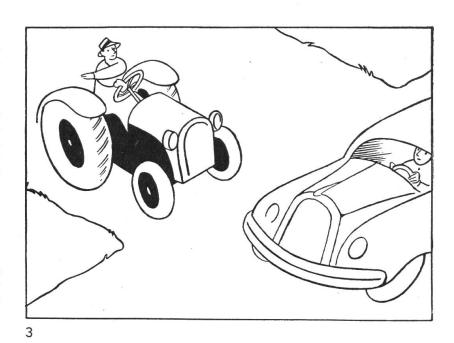
- respectez les signaux!
- faites des signes!
- tenez compte des signes que l'on vous fait!

Nous adopterons ce mot d'ordre pour le mois de juin (pour l'avenir aussi, bien entendu) et nous prions nos membres et nos lecteurs de le suivre rigoureusement.

Respectez les signaux!

Tous les signaux suisses et internationaux ont été reproduits en couleurs dans le «Tracteur» de mai 1953. Etant donné les frais que cela occasionnerait, il ne nous est malheureusement pas possible de les faire réimprimer et nous vous engageons à vous reporter au dit numéro du périodique. Pour ceux des membres qui sont entrés dans l'association depuis lors, et pour ceux également qui auraient égaré le numéro 5/53, nous reproduisons en noir les signaux le plus fréquemment rencontrés sur les chemins de campagne et les routes. Que chacun se fasse un devoir et prenne l'habitude de respecter les signaux. Cette recommandation s'adresse même à ceux (ou plutôt, justement à ceux) qui passent devant tous les jours.

- 1 Avant d'obliquer à gauche, il faut faire signe avec le bras tendu, à temps et clairement. En rentrant les chars de récoltes, il est préférable que ce soit la personne assise sur le char qui s'en charge.
- 2 La personne se trouvant sur le char de récoltes fait signe de stopper aux usagers arrivant de derrière en levant haut le bras gauche, tout en indiquant en même temps du bras droit à ceux qui viennent de devant de poursuivre leur route.
- 3 Etant donné qu'il pilote un véhicule lent, le conducteur de tracteur cédera courtoisement son droit de passer le premier à un usager venant de la gauche en faisant aimablement signe de la main.



Faites des signes!

«C'est en discutant qu'on s'entend», dit-on couramment. Cet adage est également valable en matière de circulation routière. Ici, cependant, étant donné la rapidité et le bruit de la circulation, c'est «en s'expliquant par gestes qu'on s'entend.». Dès qu'un usager de la route connaît les intentions de l'autre, il agit en conséquence et les deux peuvent manœuvrer sans incident. Voici quelques indications sur la façon de faire signe avec le bras:

Ne faire signe qu'après s'être assuré qu'aucun danger n'en résultera pour l'usager qui s'y conformera. Si, durant la manœuvre, la situation change brusquement par la venue d'un troisième usager, faire également le signe approprié à ce dernier afin que la manœuvre commencée puisse être terminée sans danger. Exemple: à un automobiliste qui suit un char de récoltes, faire signe de dépasser après s'être tout d'abord assuré qu'aucun autre véhicule ne s'approche en sens inverse, ou bien que l'on ne se trouve

pas immédiatement avant un tournant ou un croisement. Si un autre véhicule arrive de la direction opposée pendant la manœuvre de dépassement, faire signe au conducteur de ce dernier de stopper ou de modérer son allure, suivant le cas.

Tenez compte des signes que l'on vous fait!

Il ne sert naturellement à rien de faire des signes s'ils ne sont pas suivis, ou bien pas suivis immédiatement. Que chaque conducteur se fasse donc un devoir d'obtempérer immédiatement et de façon absolue aux signes faits par les autres usagers de la route ou par la police de la circulation.

Pompes BIMOTO prévues pour être montées sur tracteurs

BIMOTO-TITAN, dernier modèle de pompe à haute pression, débit 75 l/min. BIMOTO-TRIPLEX BCIII a, pompe à haute pression débit 45 l/min. BIMOTO BA-X et BA-XX, pouvant être montées sur toutes

débit 35 l/min.

livrables avec récipient pour 300-1600 l

marques de tracteurs

Demandez-nous des prospectus ou des renseignements sans engagement que vous donneront nos mécaniciens qui visitent la clientèle.

BIRCHMEIER & CIE. S. A., KÜNTEN/Argovie Téléphone (056) 3 31 05

DUN

Les coussins

DUNLOPILLO

en Mousse de Latex pour SIÈGES TRACTEURS suppriment toute fatigue

Demandez-les à votre fournisseur

Prix: Frs. 21.-

Vente en gros:

DUNLOP Genève

Forme triangulaire = Signaux de danger

- 1 Croisement ou bifurcation
- 2 Passage à niveau gardé
- 3 Passage à niveau non gardé
- 4 Rétrécissement de la route
- 5 Attention aux enfants (p. ex. près des écoles)
- 6 Croisement avec route sans priorité
- 7 Autres dangers
- 8 Croisement avec route ayant priorité absolue

Forme circulaire = Signaux d'interdiction et d'obligation

- Interdiction générale de circuler
- Sens interdit (sens unique). On trouve souvent ce signal avec le signal 23 (sens obligatoire)
- 11 Dépassement interdit (mais pas pour les motocyclettes)
- Interdit aux automobiles (tracteurs compris!)
- Interdit aux automobiles (tracteurs compris!) et aux 13 motocyclettes
- Interdit aux véhicules à moteur de plus de 5,5 t (y com-14 pris les tracteurs avec remorque!)
- Largeur maximum autorisée pour un véhicule (2 m) 15
- Hauteur maximum autorisée pour un véhicule (3,5 m) 16
- Poids total maximum autorisé pour un véhicule (5,5 t) 17
- Poids total maximum autorisé par essieu (2,4 t) 18
- 19 Vitesse maximum autorisée (en km/h)
- Fin de la limitation de vitesse 20
- STOP (arrêt obligatoire) 21
- 22 Stationnement interdit (aussi pour les voitures attelées!)
- Sens obligatoire (voir également le no. 10) 23
- 24 Premier signal avancé pour passage à niveau gardé (encore 150 m)
- 25 Premier signal avancé pour passage à niveau non gardé (encore 150 m)
- 26 Deuxième signal avancé pour passage à niveau (encore 100 m)
- Troisième signal avancé pour passage à niveau 27 (encore 50 m) (Voir aussi les nos, 2 et 3!)

Forme quadrangulaire = Signaux d'orientation

- 28 Prudence
- 29 Emplacement de parquage
- 30 Hôpital
- Poste de secours de la Croix-Rouge

Couleurs:

Les parties blanches des signaux reproduits sont également blanches dans la réalité. Les hachures verticales figurent la couleur rouge, les horizontales la couleur bleue. La bande oblique du signal no. 20 est aussi noire dans la réalité.

